

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

cerfaN° 14734*01

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

| Date de réception : | Cadre réservé à l'administration Dossier complet le : N° d'enregistrement : |
|--|--|
| | 1. Intítulé du projet |
| Amérogenent du c | quartier Jean Mound à Fikholtheim |
| 2. Iden | tification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire |
| 2.1 Personne physique | |
| Nom | Prénom |
| 2.2 Personne morale | |
| Dénomination ou raison sociale Nom, prénom et qualité de la personne morale | Communauté Unhaine de Stoodhoug habilitée à représenter la personne |
| RCS / SIRET | III Forme juridique |
| | |
| Joignez à | votre demande le document CERFA n° 14734*01 |
| | u des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet |
| N° de rubrique et sous rubrique | Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique |
| The second control of the second seco | The second secon |
| Nº33-Zone | ZAC postant sur 1 secteur de |
| d'Améragement | |
| d'Amérogement Conceptée située | 4,4 ha avec une surface de plancher |
| d'Améragement | 4,4 ha avec une surface de plancher |
| d'Améragement Cencentée située sur le territoire d'un commune detre d'un PLU | 4,4 ha avec une surface de plancher e prévisionnelle d'environ 30 000 m². |
| d'Améragement Cencentée située sur le territoire d'un commune detre d'un PLU | 4,4 ha avec une surface de plancher e prévisionnelle d'environ 30 000 m². |
| d'Améragement Cencentée située Sur le territoire d'un Commune detée d'un PLU Doivent être annexées au présent formu 4.1 Nature du projet Améragement d'un magazitaire d'habite | 4,4 ha avec une surface de plancher e prévisionnelle d'environ 30 000 m². 4. Caractéristiques générales du projet laire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 |
| d'Améragement Cencentée située Sur le territoire d'un Pui Commune detée d'un Pui Doivent être annexées au présent formu 4.1 Nature du projet Améragement d'un magazitaire d'habite 4.2 Objectifs du projet | 4,4 ha avec une surface de plancher e prévisionnelle d'environ 30 000 m². 4. Caractéristiques générales du projet laire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 Dinaureau quartier à vocation at. |
| d'Améragement Cencentée située Sur le territoire d'un Pui Commune detée d'un Pui Doivent être annexées au présent formu 4.1 Nature du projet Améragement d'un magazitaire d'habite 4.2 Objectifs du projet | 4,4 ha avec une surface de plancher e prévisionnelle d'environ 30 000 m². 4. Caractéristiques générales du projet laire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 Dinaureau quartier à vocation at. |
| d'Améragement Cencentée située Sur le territoire d'un Pur Commune detée d'un Pur Doivent être annexées au présent formu 4.1 Nature du projet Améragement d'un majoritoire d'habite 4.2 Objectifs du projet Répendre aux besoin standauragement le projet | 4,4 ha avec une surface de plancher e prévisionnelle d'environ 30 000 m². 4. Caractéristiques générales du projet laire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 2. Nouveau quartier à vocation et. 5. en logements de l'agglamération |
| Concertée située Sur le territoire d'un PLU Commune detre d'un PLU Doivent être annexées au présent formu 4.1 Nature du projet Aménagement d'un majoritoire d'habite 4.2 Objectifs du projet Répendre aux besoin Lacobragaire et d'a.3.1 dans sa phase de réalisation TE S'agit de réalisation | 4,4 ha avec une surface de plancher e prévisionnelle d'anvison 30 000 m². 4. Caractéristiques générales du projet laire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 A nouveau quartier à vocation et. Se en logements de l'agglemération d'Eckbolisheim. |
| Concertée située Sur le territoire d'un PLU Commune detre d'un PLU Doivent être annexées au présent formu 4.1 Nature du projet Aménagement d'un majoritoire d'habite 4.2 Objectifs du projet Répendre aux besoin Lacobragaire et d'a.3.1 dans sa phase de réalisation TE S'agit de réalisation | 4,4 ha avec une surface de plancher e prévisionnelle d'environ 30 000 m². 4. Caractéristiques générales du projet laire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 2. Nouveau quartier à vocation et. S en logements de l'agglamération d'Eckbolisheim. |

* envioan 800 habitants vivant dans ce nauveau quartier.

| La décision de l'autorité administrati dossier(s) d'autorisation(s). | trative(s) d'autorisation le projet de l'Etat compétente en m | a-t-il été ou se natière d'envir | r a-t-il soum i ronnernent | is? devra être | jointe au(x) | |
|---|--|--|--------------------------------------|-------------------|------------------------------|--|
| Cadation de la ZA | c, déclaration c | 1 Utilité | ah Pi | 71 P. | Y N | |
| Création de la ZAC, déclaration d'utilité publique, autorisation la sur l'eau. 4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli | | | | | | |
| Création de la ZA | | | | | | |
| 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées | | | | | | |
| | urs caractéristiques | | | Valeur | | |
| Surface de pland | | :41 | envice | N 300 | 00 m2 | |
| Nombre de Rogener Nombre de Stations 4.6 Localisation du projet | ts verents | | EUNRAN 350 EUNRAN 600 | | e6 | |
| Adresse | Coordonnées géographiques | Long. 1º4 | 1'20"3 | Lat.48°35'0 | D4C | |
| Entre les rues: | Pour les rubriques 5° a), 6° b) et | | | | | |
| case to been: | Point de départ : | Long. 1°4 | 1'15"2 1 | Lat.42°35'(| ⊅ .± | |
| - Jean Mound | Point d'arrivée : | Long. 主。生 | 1'27"7 | Lat.48°35'(| n"5 | |
| - Paul Rames | Communes traversées : | | | | Miles III. An III. | |
| - de Wasselonne | Eckbolsheim | | | | स्व | |
| - Cent Bear | | | | | | |
| 4.7 S'agit-il d'une modification/extension 4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ou 4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été au 4.8 Le projet s'inscrit-il dans un travaux? Si oui, de quels projets se compose le p | uvrage a-t-il fait l'objet d'une étu torisé ? programme de Oui 🔲 | A TOTAL CONTRACTOR OF THE PARTY | Oui [| Non Non | | |
| 5 Sensibilité | environnementale de la zone d'il | mplantation or | wisaaáa | | | |
| 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée 5.1 Occupation des sols Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ? | | | | | | |
| Usage agricale acti | ellemat an le | ste. L | e PLL | J d'Ed | <bol>cbolshem</bol> | |
| a classé le ste en | | | | | | |
| Existe-t-il un ou plusieurs documents d'u concernés) réglementant l'occupation | | | ^{me} Oui | ⊠ Non | | |

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

Si oui, intitulé et date d'approbation : Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

PLU d'Eckbolsheim appreuvé en décembre 2007. Le site y est urbanisable sous cardition d'opération d'aménagement (IAV).

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation Oui Non Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact

| Le projet se situe-t-il : | Oui | Non | Lequel/Laquelle ? |
|---|--|-----------------------------|--|
| dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ? | | × | |
| en zone de montagne ? | | × | |
| sur le territoire d'une commune littorale ? | | X | |
| dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ? | | ⊠. | |
| sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ? | | \boxtimes | |
| dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ? | | | |
| dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ? | | \boxtimes | |
| dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? | | | Plan d'exposition au Risque d'inaudation approuvé. |
| si oui, est-il prescrit ou approuvé ? | | | Wishe Charable apparaise. |
| dans un site ou sur des sols poliués ? | | \(\begin{array}{c}\) | |
| dans une zone de répartition des eaux ? | La L | | |

| dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ? | | | | × | |
|---|---|--------|---------|--|---|
| dans un site inscrit ou classé ? | | | | × | |
| Le projet se | situe-t-il, dans ou à proximité : | | Oui | Non | Lequel et à quelle distance ? |
| a'un site Natura 2000 ? | | | | | |
| d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ? | | | | A | |
| | 6. Caractéristiques de l'impac | t pote | ntiel | du proj | et sur l'environnement et la santé humaine |
| | envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir apléter le tableau suivant : | les in | ciden | ces su | ivantes? |
| Domo | aines de l'environnement : | Oui | No n | Andrews of the same of the sam | De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel |
| | Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? | | × | The state of the s | |
| Ressources | Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ? | | | imp per | espece est aujourd'hui nou sermiabilisé. Il le sera en stie après réalisation du prastet système de traitement allemotif |
| | Est-il excédentaire en matériaux ? | | □ , | des] | Eaux de polie sera paivilégié. |
| | Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ? | | |) et | esait pas à ce stade des cutes. Les études de maîtorise de maîtorise de définient. |
| Milieu naturel | Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ? | | | eu inc | cons démoutrement des lidences du projet sur nivoquement. |
| | Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ? | | | | |
| | Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ? | | | | espace est essentiellement Jourd'hui |

| Risques et noturels ? | | Est-il concerné par des risques technologiques ? | | M | |
|--|--|---|---------------------|-------------|--|
| Sontiaries ? Still concerné par des risques sontiaires ? Estill source de bruit ? Estill concerné par des risques controllaires ? Commodité s' de l'estille encerné par des nuisances origentes et l'estille encerné par des nuisances origentes originales original | et | naturels ? | | | La commune se trave dans une zone de sismicité modérée (3). |
| Est-li concerné par des nuisances sonores ? de C'étade environmentable | | sanitaires ? Est-il concerné par des risques | mari fra Georgia di | | |
| Engendre-t-il des rejets pollulutions suminieuses ? Si oui, dans quel milieu ? Engendre-t-il des rejets pollulutions dans l'air ? Engendre-t-il des rejets pollulutions des dechets non dangereux, inertes, dangereux ? Engendre-t-il la production deffluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ? Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, culture) archéologique et paysager ? Est-il susceptible de porter atteinte au patitimaine archéologique et paysager ? Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, syviculture, urbanisme / aménagements) ? Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, syviculture, urbanisme / aménagements) ? | y to 1440-19 go de og govern men vagenere og green en de Marie Mar | Est-il source de bruit ? | | | en attente des conclisions |
| Commodité s de volsinage Est-il concerné par des nuisances olfactives ? | | | | | |
| Commodité s de volsinage Engendre-Hil des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ? Engendre-Hil des émissions lumineuses ? Engendre-Hil des rejets polluants dans l'air ? Pollutions Pollutions Patitimoine / Est-il susceptible de porter arteriale au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ? Cadre de vie / Population Patitimoine / Cadre de vie / Population Acceptable de porter arteriale au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ? Acceptable de porter arteriale au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ? Acceptable de porter arteriale au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ? Acceptable de porter arteriale au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ? Acceptable de porter arteriale au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ? Acceptable de porter arteriale au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ? Acceptable de porter arteriale au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ? Acceptable de porter arteriale au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ? Acceptable de porter arteriale au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ? Acceptable de porter arteriale au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ? Acceptable de porter arteriale au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ? Acceptable de porter arteriale au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ? Acceptable de porter arteriale au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ? Acceptable de porter arteriale au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ? Acceptable de porter arteriale au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ? Acceptable de porter arteriale de porter art | | | | \boxtimes | |
| Pollutions Pollutions Pollutions Engendre-t-il des vibrations ? Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Engendre-t-il des répists pollutants dans l'air ? Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ? Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ? Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ? Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine archirectural, culturel, archéologique et paysager ? Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, syviculture, urbanisme / aménogements) ? Les hercées au production des teams augrand i hui culturels sur les activités humaines (agriculture, syviculture, urbanisme / aménogements) ? Culturels des des des cumulées avec d'autres projets connus ? | | | | | |
| Pollutions Engendre-1-il des rejets hydraculiques ? Si oui, dans quel milieu ? Catacas et infiltrates dans lea operate de la vie des hebitants qui sepant from dangereux, inertes, dangereux Population Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, orachéologique et paysager ? Engendre-1-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ? Catacas de la vie des hebitants qui sepant from para les services de la cus des hebitants qui sepant from para les services de la cus des hebitants qui sepant from para les services de la cus des hebitants qui sepant from para les services de la cus des hebitants qui sepant from para les services de la cus des hebitants qui sepant from para les services de la cus des hebitants qui sepant from para les services de la cus des hebitants qui sepant from para les services de la cus des hebitants qui sepant from para les services de la cus des hebitants qui sepant from para les services de la cus des hebitants qui sepant from para les services de la cus des hebitants qui sepant from para les services de la cus des hebitants qui sepant from para les services de la cus des hebitants qui sepant from para les services de la cus des hebitants qui sepant from para les services de la cus des hebitants qui sepant from para les services de la cus des hebitants qui sepant from para les services de la cus des hebitants qui sepant from para les services de la cus des hebitants qui sepant from para les services de l | | Engendre-t-il des vibrations ? | | | |
| Pollutions Engendre-t-il des rejets hydrauliques? Si oui, dans quel milieu? Cadre de vie / Population Cadre de vie / Population Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines Cadre de vie / Population Engendre-t-il des rejets hydrauliques? Cadre de vie / Population Engendre-t-il des rejets hydrauliques? Cadre de vie / Population Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agricultrus, surfucil que et paysager? Alexandre de vie / Population Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agricultrus, syriculture, urbanisme / aménagements) Alexandre de vie / Population Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agricultrus, syriculture, urbanisme / aménagements) Alexandre de vie / Population Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agricultrus, syriculture, urbanisme / aménagements) Alexandre au particulture, syriculture, syriculture, urbanisme / aménagements) Alexandre au particulture, syriculture, urbanisme / aménagements) Alexandre au particulture, au particult | | | | Ø | |
| Pollutions Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ? Pollutions Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ? Population d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux Population d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux Population d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux Population d'effluents de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ? Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, syviculture, urbanisme / aménagements) ? Ale progret se dévolupe sur cultures au patrimoine aux des tennes augrand i hui cultures ou patrimoines (agriculture, syviculture, urbanisme / aménagements) ? Ale progret se dévolupe sur cultures projets connus ? | | | | | éclairage public des purs |
| Pollutions Proper description and production a definition of definition and d | | | | | les quatiers voisins |
| Pollutions Pollutions Pollutions Si oui, dans quel milieu? Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux de la cus partimoine / Cadre de vie / Population Population Patrimoine / Cadre de vie / Population Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux de la cus partimoine architectural, culturel, archéologique et paysager? Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager? Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, syviculture, urbanisme / aménagements)? Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, syviculture, urbanisme / aménagements)? Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, syviculture, urbanisme / aménagements)? | | Engendre-f-il des rejets | \boxtimes | | dans la Pinite d'éniera du |
| Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager? Patrimoine / Cadre de vie / Population Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements)? La projet se développe sur cultures au des activités de la cub de projet se développe sur cultures. La projet se développe sur cultures au patrimoines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements)? | Pollutions | hydrauliques? | | | Les eaux de pluie seront |
| Patrimoine / archéologique et paysager ? Cadre de vie / Population Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ? 6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ? | | d'effluents ou de déchets non | | | de la vie des habitants qui seront tra por les services de la cus |
| vie / Population Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements)? 6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ? | Cadre de vie / | atteinte au patrimoine architectural, culturel, | | | (Cosainissament, déchets mévagers) |
| | | sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, | | | des terres autourd hui |
| | | | | | |

des Poteries.

| 6.3 L | Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ? |
|--------|--|
| Oui | Non Si oui, décrivez lesquels : |
| | |
| | |
| | |
| | |
| A disc | 7. Auto-évaluation (facultatif) |
| qu'il | egard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi. |
| G | empte tenu de la nature du projet et de la nature |
| | ctuelle du site à projet, il paraît indispensable |
| à | la collectivité de mesurer les impacts du projet |
| | vant d'entour en phase apérationnelle. |
| | |
| L | 2'étude envioaniementale est d'ailleurs en caus. |
| | |
| | |
| | 8. Annexes |
| 8.1 A | Annexes obligatoires |
| 15 V . | Objet |
| K | Un plan de situation 1/25 000 ou, à défaut, au 1/50 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; |
| X | Des photographies datées (2 ans maximum) de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des différentes prises de vue ; |
| 区 | Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé; |
| 尺 | Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et |
| | cours d'eau ; |
| 8.2 A | outres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire |
| | llez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les es auxquelles elies se rattachent |
| | Objet |
| | |
| | |

| ÷ | | * | |
|-------------------------------|--------------------------------------|--|---|
| | | | , |
| | | | |
| | 9. Engagement | et signature | |
| Je certifie sur l'honneur l'e | exactitude des renseignements ci-des | SUS DECEMBER 1981 | |
| Fait à | | le. | 3 |
| Signature | 6 | Jacques BIGOT Président de la Communauté Urbaine de Strasbourg | |